



For Immediate Release

OTTAWA

July 10, 2020

Statement on the Decriminalization of Personal Use of Psychoactive Substances

Ottawa, On – July 10, 2020 - The Canadian Association of Social Workers (CASW) strongly supports and applauds the Canadian Association of Chiefs of Police (CACP) for its leadership in recommending, to the Government of Canada, in [decriminalizing the possession of small amounts of illegal drugs for personal consumption](#).

“The recognition of CACP that substance use is a public health issue and should be treated as such is the leadership needed for the Government of Canada to finally make a full paradigm shift to save lives,” states CASW President, Joan Davis-Whelan. “With the COVID-19 pandemic heightening the opioid crisis, it is imperative the government act swiftly to decriminalize illegal drugs and redirect resources to support harm reduction and recovery.”

In 2018, CASW released a [position statement](#) outlining the need for a public health approach to substance use, championed by decriminalizing the personal use of psychoactive substances.

Beyond decriminalization, CASW encourages the Government of Canada to uphold its commitment to eliminate mandatory minimum penalties specific to drug possession. The opioid crisis demonstrates that criminalization does not reduce illegal psychoactive substance use and worsens health outcomes across the country.

The alternative to criminalization is a public health approach based on the principles of social justice, human rights, and equity, accompanied by equitable access to evidence-informed treatment and addressing the underlying determinants of health.

-30-

For further information:

Fred Phelps, Executive Director

Tel: 613-729-6668

e-mail: fred.phelps@casw-acts.ca



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OTTAWA

10 juillet 2020

Déclaration sur la décriminalisation de l'usage personnel de substances psychotropes.

Ottawa, le 10 juillet 2020 — L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) applaudit l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) pour le leadership dont elle fait preuve en recommandant au gouvernement du Canada, de [décriminaliser la possession de petites quantités de drogues illicites destinées à la consommation personnelle](#).

« La reconnaissance par l'ACCP que la consommation de drogues est un problème de santé publique et doit être traitée comme tel montre le leadership nécessaire pour inciter le gouvernement du Canada à opérer un changement complet de paradigme en faveur de la sécurité des vies », déclare la présidente de l'ACCP, M^{me} Joan Davis-Whelan. « Alors que la pandémie de COVID-19 exacerbe la crise des opiacés, il est impératif que le gouvernement agisse rapidement pour dépénaliser les drogues illégales et réorienter les ressources vers la réduction des risques et la désintoxication. »

En 2018, l'ACTS a publié une [déclaration de position](#) soulignant la nécessité d'une approche de santé publique en matière de consommation de drogues, à commencer par la décriminalisation de la consommation personnelle de substances psychotropes.

Au-delà de la décriminalisation, l'ACTS encourage le gouvernement du Canada à respecter son engagement d'éliminer les peines minimales obligatoires spécifiques à la possession de drogues. La crise des opioïdes démontre que la criminalisation ne réduit pas la consommation illégale de substances psychotropes et qu'elle détériore les résultats pour la santé à travers le pays.

L'alternative à la criminalisation est une approche de santé publique fondée sur les principes de la justice sociale, les droits de la personne, l'équité, accompagnée d'un accès équitable à des traitements fondés sur des données probantes et visant les déterminants sous-jacents de la santé

— 30 —

Pour tout renseignement complémentaire :

Fred Phelps, directeur général

Tél. : 613-729-6668

Courriel : fred.phelps@casw-acts.ca